

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

20-07-2009 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le vingtième jour de juillet deux mille neuf (2009) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Guylaine Gagné, Daniel Bellerose et Gilles Coutu
conseillers(ères), et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

188-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

189-2009 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 15 juin 2009.

ADOPTÉE

190-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

4605	EBI Environnement	9,852.89 \$
4606	Hydro-Québec	11,812.26 \$
4607	Ministère du Revenu du Québec	10,021.12 \$
4608	Société de l'Assurance Aut. Du Québec	270.00 \$
4609	Hydro-Québec	2,420.60 \$
4610	Loisirs St-Michel inc.	4,038.77 \$
4611	Paroisse Saint-Côme	825.00 \$

TOTAL : **39,240.64 \$**

Salaires	81,758.17 \$
R.E.E.R	2,957.45 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	\$
Remboursement (intérêts)	69,962.04 \$
Remboursement Capital	457,000.00 \$

TOTAL : 611,797.66 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de juillet 2009.

4612	Bell Canada	1,718.23 \$
4613	Chambre de Commerce	20,138.83 \$
4614	Fonds des Pensions Alimentaires	585.48 \$
4615	Hydro-Québec	1,518.74 \$
4616	Ministère du Revenu du Québec	14,618.31 \$
4617	Office Municipal d'Habitation	1,322.50 \$
4618	Receveur Général du Canada	10,230.85 \$
4619	Club Quad Matawinie	200.00 \$
4620	Téelus Mobilité	668.02 \$
4621	Petite Caisse	595.08 \$
4622	Charrette Pierre	98.58 \$
4623	École Nationale des Pompiers	74.05 \$
4624	Fédération Québécoise des Municipalités	172.73 \$
4625	Hydro-Québec	4,021.33 \$
4626	Loisirs St-Michel inc.	500.00 \$
4627	2964-6395 Québec inc.	368.55 \$
4628	Bazinet Carmin	624.90 \$
4629	Plante Lucien	139.02 \$
4630	Prud'Homme Marc	108.57 \$
4631	Banque Nationale du Canada	14,682.52 \$

TOTAL : 72,386.29 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 20 JUILLET 2009

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
4632	Aréo-Feu Ltée	22,210.41 \$
4633	Ass. Des Dir. Municipaux du Qc	33.86 \$
4634	Beauséjour Dominique	218.50 \$
4635	Bell-Gaz Ltée	227.99 \$
4636	Bellerose Alain	304.51 \$
4637	BLR Motorisé inc.	393.11 \$
4638	Boisjoli Transport inc.	673.01 \$
4639	Camions Excellence	6,721.71 \$
4640	CDS inc.	908.65 \$
4641	Champagne Claude	256.50 \$
4642	Chambre de Commerce	399.93 \$
4643	Charette Jean-Pierre	16.08 \$
4644	CMP Mayer inc.	97.64 \$
4645	Conteneur Recycle inc.	8,222.49 \$
4646	Contrôle Télérobo	1,839.86 \$
4647	Defoy Électrique inc.	870.50 \$

4648	Dépanneur R. Prud'Homme	659.06 \$
4649	Distribution Cardinal inc.	268.56 \$
4650	Équipements Sigma inc.	106.67 \$
4651	Equip. Industriels Joliette inc.	155.04 \$
4652	Ethier Gilles	130.50 \$
4653	Fédéral Commercial Métals	295.48 \$
4654	Félix Sécurité inc.	56.38 \$
4655	Fonds de l'information foncière	63.00 \$
4656	Garage Tellier & Fils	147.69 \$
4657	Garage Marc Dorval Enr.	33.86 \$
4658	Gazon Cultivé	589.21 \$
4659	Georges-H. Durand Ltée	691.29 \$
4660	Joliette Hydraulique inc.	142.98 \$
4661	Joliette Dodge Chrysler Ltée	2,174.49 \$
4662	Lacelle Francis	335.50 \$
4663	La Croix-Rouge	267.40 \$
4664	L'Ass. Des Pompiers St-Michel	432.00 \$
4665	La Survivance	5,794.06 \$
4666	Le Fonds de Solidarité	5,001.30 \$
4667	Les Entreprises Michel Beaupied inc.	1,875.98 \$
4668	Les Pneus Marchand inc.	1,224.34 \$
4669	Les Pneus & Sudures M.B. Enr.	17.78 \$
4670	Les Pr. De Béton Casaubon	1,311.30 \$
4671	Levasseur inc.	154.64 \$
4672	Loisir et Sport Lanaudière	311.54 \$
4673	Lussier	1,467.38 \$
4674	Marcel Champagne Électrique inc.	2,865.04 \$
4675	M.C. Beauséjour & Richard inc.	4,886.31 \$
4676	Mécanique Jecc Ltée	42,806.76 \$
4677	NI Produits	2,432.46 \$
4678	Petit – Moteurs J.F.	145.61 \$
4679	PG Govern Qc Inc.	1,786.25 \$
4680	Picard Claude	930.00 \$
4681	Pièces D'Auto Joliette inc.	451.23 \$
4682	Plomberie Stéphane inc.	67.73 \$
4683	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	647.25 \$
4684	Postes Canada	142.54 \$
4685	Puits Artésiens PL.D.L. (1980) inc.	3,849.04 \$
4686	Québec Linge	482.36 \$
4687	Rappel	19.00 \$
4688	Satelcom Internet	916.71 \$
4689	Satelcom inc.	2,923.30 \$
4690	Serrurier Joliette inc.	361.20 \$
4691	Sintra inc.	5,697.06 \$
4692	Stéphane St-Jean	91.00 \$
4693	Chèque annulé	0.00 \$
4694	Sylvio champoux & Fils inc.	39,430.79 \$
4695	Univar Canada Ltée	1,840.13 \$
4696	Vacuum St-Gabriel enr.	3,104.06 \$
4697	Westburne	1,669.90 \$
4698	Wurth Canada Ltée	184.81 \$
	TOTAL :-	184,832.72 \$
4699	Aménagement Bio-Forestier Rivest	2,257.50 \$
4700	Bellerose Jean-Pierre	84.00 \$
4701	Bellerose Francois	169.31 \$
4702	Bellerose Yves	48.00 \$

4703	Benoit Jocelyn	2,500.00 \$
4704	Benoit Claude	173.76 \$
4705	Béton Louis-Cyr inc.	4,857.58 \$
4706	Chambre de Commerce	870.00 \$
4707	Christian Blouin	9,104.51 \$
4708	Dulac Gervaise	32.00 \$
4709	EBI Environnement	7,252.14 \$
4710	Fondation Michel & Émile Falker	5,079.38 \$
4711	Gagné Jules	122.14 \$
4712	Gouger Guy	1,021.50 \$
4713	Laliberté Carine	373.00 \$
4714	Loyer Éric	7.32 \$
4715	M..C. Beauséjour & Richard Inc.	1,948.98 \$
4716	Ministre des Finances	638.00 \$
4717	Ministère du Revenu du Québec	14,595.79 \$
4718	Pompage C. Gagnon	1,439.16 \$
4719	Ricard Jocelyn	4,097.36 \$
4720	Richard Eddy	251.00 \$
4721	Rivest Denis	57.00 \$
4722	Roy Gaétan	327.37 \$
4723	Socan	267.09 \$
4724	Strongco inc.	2,845.84 \$
4725	Sylvio Champoux & Fils	2,180.73 \$
4726	Techno Diésel inc.	1,306.02 \$
4727	Transport Jocelyn Bazinet	494.39 \$
4728	Tremblay Jules	133.00 \$

TOTAL :- **64,533.87 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

- 09-06-12 Ministre délégué aux Transports – subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal.
- 09-06-16 Municipalité de Saint-Félix-de-Valois – transport en commun circuit 31.
- 09-06-19 Ministère de la Justice – constat d'infraction aqueduc rue Saint-Thérèse.
- 09-06-19 Denis Trépanier, président R.P.R.T. – demande pour Lac-Taureau.
- 09-06-19 Ministère de la Sécurité Publique – semaine de la prévention des incendies.
- 09-06-19 MRC de Matawinie – fonctionnaires désignés pour l'application du règlement 121-2009.
- 09-06-22 MRC de Matawinie – tarification 2009 Parc Régional du Lac-Taureau.
- 09-06-21 MRC de Matawinie – Schéma couverture de risque incendie.
- 09-06-22 Certilab – travaux laboratoire marin au Lac-Taureau.
- 09-06-22 Maison des Jeunes – demande pour installation de grillage aux fenêtres de la Bibliothèque.
- 09-06-25 Comité Nature et Tourisme de la démarche d'animation de la Haute-Matawinie – demande d'appui au projet de circuit touristique au cœur du village.
- 09-06-26 Jacynthe Perron – compte-rendu de la rencontre du 13 mai 2009, noyau porteur.
- 09-06-26 Gens d'Affaire de l'Ouataouais – demande de commandite pour randonnée de motoneige.
- 09-06-28 Commission des Loisirs Culturels et Communautaires – tableau numérique.

- 09-06-29 Commission Scolaire des Samares – appui au “toit permanent patinoire multifonctionnelle”.
- 09-06-30 Association Forestière de Lanaudière – invitation à la journée portes-ouvertes.
- 09-07-07 MTQ – installation de jardinières sur les rampes du pont à l’entrée sud du village.
- 09-07-07 MRC de Matawinie – Règlement 121-2009.
- 09-07-08 Richard Prud’homme – Règlement 524-2009 relatif au stationnement.
- 09-07-08 Résidences St-Georges inc. – drainage rue Archambault
- 09-07-09 Ministère de l’Environnement – position ministérielle sur la réduction du phosphore dans les eaux usées domestiques.
- 09-07-13 Camping Dynastie – demande de permis pour événements.
- 09-07-15 Magalie Richard – autorisation de modification de trottoir.
- 09-07-20- Jean-Pierre St-Georges – asphaltage 175 mètres chemin du Lac-de-la-Dame.
- 09-07-20 Denis Trépanier R.P.R.T. – journée “Grand Nettoyage” samedi 8 août 2009

191-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Activités prévues pour Camping Dynastie. D’acquiescer à la demande du Camping Dynastie, en vertu de l’article 1.4 du règlement 421-2000, concernant les activités prévues pour la saison 2009 le 25 juillet, 15 août et 5 septembre de 18h00 à 23h00. D’aviser la Sûreté du Québec de ces activités.

À l’avenir, la demande devra être faite à la municipalité au début mai de chaque année, avant la tenue des activités prévues.

ADOPTÉE

192-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Constat infraction pr. Travaux aqueduc rue Ste-Thérèse De plaider non coupable au constat d’infraction 100400-1111536506001 concernant les travaux d’aqueduc rue Sainte-Thérèse entre le 1^{er} octobre et le 30 octobre 2007.

De mandater Dunton Rainville, avocats, à représenter la municipalité dans ce dossier.

De demander une rencontre avec le ministère de l’Environnement à ce sujet.

ADOPTÉE

193-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Réponse à demande RPRT. Pr syst. De vidange des eaux usées. Concernant la demande du 19 juin 2009 de Denis Trépanier, président R.P.R.T., afin d’installer un système de vidange des eaux usées pour les bateaux à la Baie Dominique, la municipalité informe que le Parc Taureau à accorder un mandat pour sa réalisation. Concernant la demande d’installation de l’éclairage au même endroit une analyse des coûts sera effectuée avec Hydro-Québec.

ADOPTÉE

194-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Application
règlement
concernant
circulation nautique

la Dans le cadre de l'application du règlement no. 121-2009 de la MRC de Matawinie concernant la circulation nautique, le droit de séjour et l'ordre dans le Parc Régional du Lac-Taureau, de nommer les fonctionnaires suivants, autorisés à faire appliquer ledit règlement :

- Francis Lacelle, inspecteur en environnement.
- Carine Laliberté, assistante inspecteur en bâtiment et de l'environnement.
- Gaétan Roy, chef patrouilleur au Parc Régional du Lac-Taureau.
- Michel Maheu, patrouilleur au Parc Régional du Lac-Taureau.

ADOPTÉE

195-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

SCHÉMA COUVERTURE DU RISQUE INCENDIE

Schéma couverture
de risque incendie

CONSIDÉRANT que l'article 16 de la loi sur la sécurité incendie, L.R.Q., chapitre S-3.4, exige que chaque municipalité adopte, par résolution le plan de mise en œuvre accompagnant le schéma de couverture de risques incendie;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques incendies a été adopté par le conseil des maires de la MRC de Matawinie le 10 juin 2009, lors d'une séance régulière;

CONSIDÉRANT que le plan de mise en œuvre a été transmis à chacun des conseiller vers le 10 juillet 2009.

EN CONSÉQUENCE

que le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, approuve le plan de mise en œuvre préparé et déposé par la MRC de Matawinie le 22 juin 2009.

ADOPTÉE

196-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux
laboratoire
(Certilab)

de D'accepter la proposition de Certilab dans sa lettre du 22 juin 2009 pour les travaux de laboratoire marin au Lac-Taureau.

ADOPTÉE

----- Concernant la demande de la Maison des Jeunes du Nord, pour la pose de grillage afin de protéger les vitres de la Bibliothèque vis-à-vis le terrain de basketball, une rencontre pour discussion devra avoir lieu.

201-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Drainage rue D'aviser M. Julien St-Georges, président des Résidences St-Georges inc.,
Archambault qu'une rencontre sera faite pour analyse et discussion du dossier concernant
le drainage de la rue Archambault.

ADOPTÉE

202-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande D'accepter la demande de Magalie Richard afin de l'autoriser pour refaire le
Magalie Richard trottoir pour une entrée au 241, rue Saint-Michel. Les travaux devront être
réalisés selon les normes et exigences de la municipalité et les coûts seront
entièrement payés par la requérante.

ADOPTÉE

203-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande asphaltage Concernant la demande de M. Jean-Pierre St-Georges, afin de faire asphalté
une section du chemin de Lac-de-la-Dame située près du Lac St-Alexis, la
municipalité l'informe que ces travaux peuvent être réalisés
conditionnellement à ce que les coûts soient défrayés par les propriétaires
concernés en prélevant une taxe de secteur, selon la même façon de faire en
vigueur pour les derniers travaux semblables d'asphaltage réalisés dans
d'autres secteurs de la municipalité.

ADOPTÉE

----- Avis de motion est donné par François Dubeau, conseiller, qu'à une
prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté :

RÈGLEMENT OMNIBUS 525-2009

**AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE N° 320-1992 :**

- Afin d'autoriser les habitations unifamiliales jumelées dans les zones Vb-10,
Vb-6 et Va-11;
- Afin d'ajouter l'usage *Commerce de location d'entrepôts* à la zone
commerciale de service (Cs-1) ;
- Afin de modifier la grille des spécifications;

206-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Golf Chambre D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires au Golf de
Commerce la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie qui se tiendra le 19 août
prochain. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

207-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

PV du CCU D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 8
juillet 2009 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

208-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Dérogation de E. **Demande de dérogation mineure par M. Elvis Joubert et M. Éric
Joubert et E. Paquette pour la propriété située sur le chemin de l'Entente, plus
Paquette précisément sur le lot 1-421, rang du Bloc 1, canton de Masson. La
demande concerne la possibilité de subdiviser 1 terrain existant en 2
terrains ayant des façades, mesurée le long du chemin publique, de 49.31
mètres, au lieu de 55 mètres, ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du
règlement de lotissement # 321-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Elvis Joubert et M. Éric Paquette pour la propriété située sur le chemin de l'Entente, plus précisément sur le lot 1-421, rang du Bloc 1, canton de Masson. La demande concerne la possibilité de subdiviser 1 terrain existant en 2 terrains ayant des façades, mesurée le long du chemin publique, de 49.31 mètres, au lieu de 55 mètres, ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont tenté d'acquérir du terrain envers leurs voisins immédiats (MRC et M. Briand);

CONSIDÉRANT QUE la profondeur et la superficie minimum exigée serait conforme à la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation actuelle est très récente ;

CONSIDÉRANT la mise en place des aménagements et des infrastructures nécessaires à ce développement et que l'entretien des routes est assuré par les taxes municipales payées par les propriétaires d'où l'importance que chacun des terrains fassent l'objet d'une construction afin que la portion des taxes municipales provenant du développement du Lac-Taureau soit plus élevée et permettre l'aménagement et le maintien des dites infrastructures.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires s'engagent à signer une entente les obligeant à ériger sur chacun des terrains aux présentes, une habitation résidentielle d'une valeur marchande d'au moins quatre-vingt dix mille

dollars pour le bâtiment seulement, établie par un évaluateur professionnel et ce, d'ici le 31 décembre 2012. Les propriétaires conviennent que la présente entente s'appliquera à tous nouveaux acquéreurs s'il y a vente ou cession des terrains et devront en être informés par les propriétaires.

Pour ces raisons, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Joubert et de M. Paquette qui sera en vigueur à la signature de l'entente.

La présente résolution constitue l'entente et devra être signée par les parties.

ADOPTÉE

209-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
de Cynthia
Beauséjour

Demande de dérogation mineure par Mme Cynthia Beauséjour pour la propriété située au 210, chemin du Lac-Séverin. La demande concerne l'implantation d'un gazebo et d'une remise à 11 mètres (36.1 pieds) du chemin privé au lieu de 15 mètres (49.21 pieds), ce qui contrevient à l'article 7.14.5 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Mme Cynthia Beauséjour pour la propriété située au 210 chemin du Lac-Séverin. La demande concerne l'implantation d'un gazebo et d'une remise à 11 mètres (36.1 pieds) du chemin privé au lieu de 15 mètres (49.21 pieds), ce qui contrevient à l'article 7.14.5 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments seraient plus éloignés du lac que la réglementation l'exige;

CONSIDÉRANT QUE la forme irrégulière du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le chemin concerné est un chemin privé et que c'est un cul de sac;

Pour ces raisons, suite à la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Mme Cynthia Beauséjour

ADOPTÉE

210-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Projet lotissement
100, ch. Vokaty

Projet de lotissement par la compagnie Les Vallons du Lac-Taureau Inc. a/s de M. Gaby Boucher, pour la propriété située au 100 ch. Vokaty (minutes 186, dossier N-6538, plan M-356, Gadoury, Neveu, Landry Inc.).

Le CCU a étudié un projet de lotissement par la compagnie Les Vallons du Lac-Taureau Inc. a/s de M. Gaby Boucher, pour la propriété située au 100 ch. Vokaty (minutes 186, dossier N-6538, plan M-356, Gadoury, Neveu, Landry Inc.).

CONSIDÉRANT QUE la conformité du projet

Pour cette raison, suite à la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de «Les Vallons du Lac-Taureau Inc. a/s de M. Gaby Boucher».

ADOPTÉE

211-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 30 juin 2009 et le suivi au budget.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de juin 2009.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 13 juillet 2009.

----- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires du 4 juin 2009.

212-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux généraux voirie D'autoriser les travaux généraux de voirie dans le cadre budgétaire.

ADOPTÉE

213-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux caserne pompiers D'autoriser les travaux à la caserne des pompiers.
- Intérieur : plancher, murs, réaménagement, peinture.
- Extérieur : réparation et finition du revêtement, peinture.

D'autoriser les travaux de peinture par Sylvain Paquin enr. Pour le petit garage des pompiers au prix de 2 500\$ plus taxes (réparation fissures, 1 apprêt, 2 couches peinture).

ADOPTÉE

214-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Stationnement Baie-Dominique D'autoriser les travaux d'aménagement du stationnement et autres à la Baie-Dominique au coût d'environ 10 000\$.

ADOPTÉE

